



**COMPTE-RENDU DE LA 2° AG NATIONALE
DES COLLECTIFS PARENTS ENSEIGNANTS
REUNIE LE 07.02.09 À PARIS**



1. Tour de table :

Les mandatés et les observateurs des départements se présentent successivement :

01 Ain	31 Haute-Garonne	62 Pas-de-Calais	91 Essonne
04 Alpes de Haute-Provence	34 Hérault	69 Rhône	92 Hauts-de-Seine
05 Hautes-Alpes	44 Loire-Atlantique	75 Paris	93 Seine-Saint-Denis
21 Côte-d'Or	45 Loiret	76 Seine-Maritime	94 Val-de-Marne
	56 Morbihan	85 Vendée	

L'assemblée de ce jour regroupe des parents d'élèves, des enseignants du premier degré, des enseignants du second degré, des lycéens, des universitaires et des représentants d'IUFM (étudiant et professeur).

Les départements 06, 13, 42, 49 et l'île de la Réunion n'ont pu être présents mais ont adressé un état des lieux de leur mobilisation.

2. Amendements et propositions d'actions :

- **IUFM 69** : Le 31 janvier est née une coordination des IUFM au niveau national. Depuis le 02 février, les universités Lyon I, Lyon II, Lyon III et Saint-Etienne sont en grève et ne font pas remonter les maquettes. Les professeurs des écoles en poste pour la première année se retrouvent sans stage ce qui permet à l'Inspection Académique de libérer des remplaçants. Le collectif IUFM appelle à participer à la journée d'action du 10 mars. Le collectif appelle à coordonner les collectifs et à nommer des mandatés départementaux.

- **76** : Le manifeste d'Alain Refalo joue un rôle important car il permet de rouvrir les discussions dans les écoles. Il est important d'avoir des objectifs nationaux pour maintenir la mobilisation.

- **91** : Un maître de conférence de Paris XI dresse l'état des lieux des réformes à l'université. Il explique, par exemple, qu'un doctorat qui se passe en trois ans devient un CDD renouvelable avec 3 à 6 mois d'essai. Le rectorat de Versailles a adressé une lettre à l'université pour recruter des enseignants en maths, physique, chimie parmi les étudiants. La personne présente n'est pas mandatée pour apporter un amendement à l'appel mais rapportera la proposition à son collectif afin de présenter de nouvelles propositions lors de la prochaine AG Nationale.

- **21** : Il ne faut pas faire de débat sur les partis politiques et syndicaux sinon le mouvement perdra du monde et avant tout les parents. Cette remarque est saluée et approuvée par l'assemblée présente.

- **45** : Il est important de faire savoir qu'il existe des sanctions financières, que les évolutions de carrière sont stoppées et qu'il existe une répression sur les lycéens. Sans vouloir faire de débat, le collègue fait remarquer qu'en l'absence de prise de position des syndicats (ex : évaluations CM2), les enseignants ne se mobilisent pas ou se démobilisent.

- **34** : Une lycéenne parle de la création d'une coordination lycéenne depuis le 05 décembre et de la mobilisation lycéenne qui s'est achevée par une répression juridique, une répression policière et par l'exclusion de certains lycéens. Les lycéens sont pour l'élargissement. Ils vont aux AG et aux nuits des écoles du premier degré. Un épuisement se fait sentir dans le rang des lycéens après trois semaines de mobilisation. Les lycéens souhaitent la création d'Etats Généraux réunissant les élèves, les professeurs, les parents et les citoyens et appellent à la grève générale reconductible.

- **34** : Un amendement à la plate-forme est demandé concernant la précarisation des personnels. Le collectif refuse toute discussion sans retrait de la réforme. Le département a vu naître un comité urbain réunissant les lycéens, les professeurs, les personnels précaires et les membres des assemblées générales de collectifs. Le SMA (Service Maximum d'Accueil) de Lyon sera repris pour le 10 mars.

- **75** : Les collectifs appellent au refus des postes fléchés. Les sites du Sénat et de l'Assemblée Nationale doivent être inondés de mails et les élus doivent être interpellés. La presse doit être sollicitée. Proposition reprise de l'idée de « s'enchaîner aux écoles ». En remplacement de l'aide personnalisée, certaines écoles rouvrent le samedi matin.

- **31** : Les parents appellent à refuser le SMA dans le 1^{er} degré. Les parents réalisent eux-mêmes des gardes citoyennes dans les écoles. Des lettres de soutien sont envoyées aux désobéisseurs. Des descentes aux flambeaux sont organisées. La première a regroupé 500 personnes, la seconde 4000 ! Proposition de cyber-attaque. Proposition de blocage tournant des écoles : à chaque déplacement, l'IEN reçoit un point sur sa carte de fidélité, au bout de 20 points, il reçoit un cadeau. Proposition de bal républicain.

- **56** : Permanence de fax : cyber-fax. Participation le 10 mars à la nuit des écoles. Rappel de l'importance d'institutionnaliser des actions régulières. Décision de rouvrir les écoles aux parents le samedi matin.

- **85** : Il faut que le 10 mars soit très médiatique. Le calendrier scolaire des élèves est unique : les enfants ne doivent pas revenir en dehors du temps scolaire (AP, stages de remise à niveau).

- **IUFM 69** : Lors des défilés, se vêtir de noir et porter des masques blancs. Rendre visuel l'enterrement programmé de l'éducation. Réaliser des cours en extérieur. Être présents lors de la réunion du 18 février (rencontre Sarkozy et syndicats).

- **69** : Proposition d'un collage annonçant la journée du 10 mars. Cette affiche serait nationale et affichée le même jour à la même heure partout en France. Proposition de « flash-mob » : des personnes reçoivent une heure et un lieu de RDV par mail ou par SMS. Arrivés sur place, il y a un premier coup de sifflet au cours duquel ces acteurs se figent en présentant, vêtus de leur gilet jaune, des banderoles et des pancartes autour de « Sauvons l'Ecole ». Au bout de trois minutes, un second coup de sifflet indique au groupe de se disperser.

- **62** : Il y a besoin d'actions festives telles que le carnaval.

- **91** : Nécessité de réécrire l'appel du 24 janvier afin de le rendre lisible aux parents et aux non-enseignants. Par exemple la phrase qui indique « la suppression de 13 500 postes » devrait indiquer « ce qui entrainera des classes de 40 élèves ». Propositions d'apéritif « veille des écoles » et de pique-nique.

- **44** : Les lettres de désobéissance sont bloquées par les IEN. Le 4 mars aura lieu devant l'IA le dépôt des lettres de désobéissance suite à un appel intersyndical départemental.

- **31** : Mise en place de banderoles sur les écoles, les voitures et les maisons.

- **92** : Appel à une grève reconductible dès le 10 mars.

- **01** : Besoin d'actions nationales. Lien avec le mouvement étudiant.

3. Pressions, répressions, sanctions :

- **34** : exclusions de trois jours de lycéens et retrait du dossier scolaire.
- **45** : criminalisation en général. Recenser les cas par département.
- **21**: attention à ne pas rester isolé.
- **76** : sanctions diverses. Nouvelles formes de résistance.
- **75** : rappel de la plateforme « en préalable à toute discussion... ». Être plus offensif et donc être en grève sur les cas de répression.
- **56** : annulation de rendez-vous de sanctions grâce à des rassemblements appelés par des collectifs et à la présence de la presse. Idem pour la remise des clefs Base Élèves.
- **34** : les désobéisseurs continuent de désobéir mais l'IA poursuit ses sanctions malgré les soutiens.
- **75** : importance des parents. Évaluations : proposition que les parents interpellent la CNIL.
Désobéissance : 300 lettres en instance d'être transmises. Les syndicats ne veulent pas les transmettre pour protéger les collègues.
- **AME 75** : proposition amendement plateforme « retrait des mesures Darcos » et formule d'adhésions en ligne.
- **IUFM 69** : sanctions dans les IUFM : problèmes des stages filés, allocations chômage, etc... Grève administrative pour empêcher toute sanction de grévistes.
- **FCPE 75** : observateurs et aussi FCPE Nationale. Aux côtés des enseignants, des lycéens contre la liquidation de l'École Publique. La répression contre les désobéisseurs ou les pressions pour faire réaliser les évaluations visent à démanteler l'EN. Les menaces sont à relier avec la répression qui remonte à 2005 avec le mouvement lycéen. C'est au tour des enseignants et même des parents. Préférence au privé sur le public. Grève le 12 février à Paris avec l'ensemble des syndicats lors du CDEN. Evaluations illégales car pas d'autorisation de la CNIL. Motion FCPE lors du CDEN contre le traitement informatique des évaluations. En tant que parents, on demande aux directeurs de ne pas saisir les résultats.
« Mardis noirs » : occupation des écoles et rassemblements devant l'Inspection Académique.
- **69** : si mandatés envoyés à Paris pour rencontrer Sarkozy c'est incompatible avec la plateforme (pas de discussion avant la levée des sanctions). Place de la coordination : soutenir les éventuelles actions au bord de la légalité vu l'absence de dialogue total que ce soit avec les syndicats ou les collectifs.
- **93** : dépôt de motions d'école. 2600 collègues ont déposé des lettres. L'IA a assuré qu'il ne ferait pas de « martyrs pédagogiques ». Il faut produire un texte pour dénoncer la criminalisation.
- **44** : Snuipp 44 a diffusé l'info que Darcos a dit qu'il n'y aurait pas de sanctions pour ceux qui n'utilisent pas le logiciel ministériel.
- **34** : convoquer des conseils d'école extraordinaires pour soutenir les directeurs et collègues qui ont refusé les évaluations.
- **75** : développer l'idée que ce qui n'est pas légal ne doit pas être fait. Proposition de commissions.
- **93** : Représentants Lycéens : beaucoup de répression et de sanctions mais on voudrait ne pas oublier la lutte car détermine notre avenir. Resituer les réformes dans le cadre européen. Volonté de faire converger les luttes : anti-terrorisme, sans-papiers etc...
- **IUFM 69** : parents peuvent porter plainte contre l'école = Etat. Plusieurs possibilités d'action au niveau juridique.
- **75** : l'Etat ne respecte pas le cadre légal donc difficile de développer des actions juridiques car très longues et en attendant ça passe. Peut-on faire l'économie d'une grève vu l'ambition de la plateforme ? On avait dit à Lyon qu'on préparerait la grève : départ commun et national avec ultimatum.

- **94** : le gel était une alternative à la grève qui n'était pas appelée par les syndicats. Aujourd'hui, vu les menaces de sanctions financières, les instits lâchent et préfèrent perdre leur salaire dans une grève plutôt que dans des sanctions. Gare aux dépressions d'instits qui craquent ! La question de l'élargissement aux autres secteurs du Public est posée.

- **45** : envoyer un signal fort. Et évidemment construire un mouvement de grève mais quel moyen a-t-on ? Malgré nos limites, proposer une journée de grève le 10 mars de la maternelle à l'Université. Le 14 (prochaine coordination), se donner comme objectif de poser un ultimatum.

- **75** : aller à la grève. A partir du 10 ou d'un jour de grève interprofessionnel si plus tôt.

- **34** : sur la question de la grève, je n'ai pas de mandat. A discuter dans nos AG.

- **69** : pas de mandat pour la grève. Et si on en est là, c'est qu'elle ne se décidait pas dans les AG et qu'il n'y a pas eu d'appel des syndicats.

- **31** : attention de ne pas se mettre les parents à dos avec la grève.

- **69** : on peut penser à l'implication des parents dans la grève. Faire une grève qui n'exclut pas les parents.

- **34** : on a dit « service maximum, garde citoyenne » si on y arrive c'est gagné !

4. Les votes :

1-qu'est-ce qu'on décide pour le 10 mars?

2-occupation d'inspections

3-appel à la grève qui doit de toutes façons redescendre dans les AG vu qu'on n'a pas de mandats dessus.

1-Le 10 mars : journée de grève et de mobilisation de la maternelle à l'université 37 pour, 6 contre, 7 abstentions, 5 NPPV

2-Dépôt national de lettres de désobéissance, de motions de conseil d'école et de lettres de soutien par les parents le 11 mars et organiser des caisses de solidarité.

Avec parrainage des élus.

Pour : 29

Le 18 mars : pour : 14

Le 11 est adopté.

Plateforme : amendements

-titularisation de tous les personnels précaires : ok

-refus du SMA les jours de grève : ok

-appel à créer des collectifs départementaux avec des mandats

-mener des actions régulières dans et hors les établissements : les mardis.

Prochaine AG : le 14 mars à Montpellier. Dijon pressenti pour la 4^{ème}.

Des groupes de travail ont été proposés :

- réfléchir à la formation des enseignants en terme de propositions
- rédiger un appel lisible pour les parents
- créer une commission juridique
- site agnationale.org

Actions à mettre sur le site :

- « nuits des écoles »,
- des occupations ou blocages par les parents,
- des réunions d'information par des enseignants grévistes auprès des parents,
- actions médiatiques,
- Service Maximal d'Accueil,
- « attachons-nous à notre école »,
- cyber attaque,
- descente au flambeau,
- bal républicain,
- fax attaque,
- institutionnaliser des actions régulières le mardi,
- ouvrir les écoles le samedi matin,
- enterrement programmé de l'Éducation,
- faire cours dehors,
- collage collectif à la même heure de l'affiche nationale pour le 10 mars,
- flash mob,
- carnaval devant l'Inspection Académique,
- pique-nique, apéro de la Maternelle à l'Université avec des actions lisibles pour les parents,
- défiler avec le même uniforme,
- ne pas se faire identifier, aller bloquer les écoles des autres,
- porter plainte auprès de la CNIL.

APPEL DE L'AG NATIONALE DES COLLECTIFS PARENTS ENSEIGNANTS REUNIE LE 07.02.09 À PARIS

L'assemblée générale nationale des collectifs de parents et enseignants en lutte, réunie pour la deuxième fois le 07 Février à Paris, réaffirme sa volonté de mobilisation pour la défense et la promotion d'un service public d'éducation de qualité. Ceci passe par le retrait de toutes les réformes qui menacent le service public d'éducation de la maternelle à l'université.

Nous appelons à refuser :

- La suppression des RASED et la mise en place de l'aide personnalisée en dehors du temps scolaire.
- La mise en place d'évaluations nationales destinées à mettre en concurrence les écoles et les établissements.
- La mise en place de structures privées et payantes pour les enfants de deux ans.
- La mise en place des EPEP qui va couper le lien entre écoles, élèves, parents, et renforcer les pressions hiérarchiques.
- Les nouveaux programmes rétrogrades et inadaptés.
- Le recours de plus en plus régulier à des personnels précaires et non formés pour assurer les remplacements et les missions de service public (accompagnement éducatif...) et notamment le Service Minimum d'Accueil.
- La multiplication des heures supplémentaires et des remplacements à l'interne au détriment de l'emploi public et de la qualité de l'enseignement.
- La réforme du lycée qui n'a été que repoussée.
- La suppression du BEP qui va laisser pour compte les élèves les plus fragiles, et la mise en place du Bac Pro en 3 ans qui va dévaloriser le diplôme.
- La suppression des IUFM et la remise en cause de la formation initiale et continue.
- Le fichage systématique des élèves : BASE ELEVES, SCNET...
- La banalisation des interventions policières dans les établissements et la traque des élèves sans papiers.
- La remise en cause du droit de grève et des droits syndicaux.

En préalable à toute discussion, nous exigeons :

- Le retrait de toutes ces mesures qui visent à terme un véritable démantèlement du service public d'éducation.
- La levée des sanctions touchant les personnels, étudiants et lycéens en lutte.

Nous exigeons :

- **La création des postes** nécessaires à un fonctionnement de qualité du service public d'éducation.
- La prise en charge des enfants en difficulté par **des personnels qualifiés, spécialisés, et titulaires**, avec des mesures pédagogiques adaptées et sur le temps scolaire.
- **La titularisation de tous les personnels précaires.**
- Une **école gratuite et laïque, accessible à tous ceux qui le désirent dès deux ans.**
- La préservation de la **liberté pédagogique des enseignants.**

Nous appelons à:

- Un **mouvement revendicatif d'ampleur** passant par la grève, le blocage, la désobéissance, l'occupation.... et qui ne cessera qu'au retrait des mesures Darcos.
- **Se coordonner** dans l'action et les luttes à l'échelle locale **par la création de collectifs et de coordinations départementales et, à l'échelle nationale, par le choix de mandats chargés pour chaque département de faire le lien avec la coordination nationale (y compris pour recenser les sanctions).**
- Organiser **le 10 mars 2009 une « journée nationale de mobilisation et de grève pour la défense du service public d'éducation »** dans tous les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées, universités... (voir les propositions d'actions sur le site <http://www.agnationale.org>)
- Organiser le mercredi 11 mars, des dépôts collectifs de lettres de désobéissance (avec ou sans parrainage d'élus), de lettres de soutien des parents et de motions de conseils d'école devant les inspections académiques.
- Mener des actions régulières dans les établissements scolaires le mardi.
- **Interpeller les élus (maires, sénateurs et députés...)** sur les mesures actuelles sur l'éducation (**voir propositions sur le site**)

Nous nous adressons aux fédérations syndicales de l'éducation, aux fédérations de parents, aux coordinations étudiantes et lycéennes pour qu'elles soutiennent et portent unitairement les revendications de l'assemblée générale nationale des collectifs de parents et enseignants.

Nous appelons à une nouvelle assemblée générale nationale des collectifs de parents, enseignants et étudiants le samedi 14 mars à MONTPELLIER.